

Chez Plania, nous croyons qu'il est du devoir des entreprises de faire preuve de responsabilité environnementale et sociale, et nous nous engageons à mettre en œuvre des mesures précises afin d'intégrer les valeurs du développement durable dans toutes nos activités. Nous faisons également appel à la responsabilité de nos employés pour qu'ils intègrent dans leurs tâches et fonctions des préoccupations en matière de gestion environnementale et de développement durable. Nous reconnaissons l'importance d'impliquer nos parties prenantes dans la gestion de notre empreinte environnementale et, de ce fait, valorisons la transparence et l'amélioration continue de nos pratiques.

PRINCIPES ET MESURES

Dans le respect des fondements du développement durable, la Direction de Plania s'engage à intégrer les dimensions environnementale et sociale à ses pratiques d'affaires, à l'aide des mesures et principes suivants :

1 INTÉGRER LES VALEURS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS NOS ACTIVITÉS

À l'égard des clients et dans nos projets :

- + Offrir une expertise de pointe à nos clients en matière de durabilité et favoriser l'adoption de solutions intégrant les principes du développement durable
- + Préserver, dans le respect des lois et règlements, la qualité des écosystèmes et sauvegarder la biodiversité des lieux où nous sommes appelés à intervenir
- + Promouvoir des activités de recherche et développement qui stimulent l'innovation en matière de durabilité

Dans nos pratiques d'entreprise, par le biais du Plan vert :

- + Utiliser de façon judicieuse les ressources que nous nous procurons
- + Optimiser la gestion de l'énergie que nous consommons et des matières résiduelles que nous générons
- + Favoriser l'achat de biens et services qui intègrent les principes du développement durable
- + Encourager la mobilité durable de nos employés

2 VEILLER À LA SANTÉ ET AU BIEN-ÊTRE DE NOS EMPLOYÉS AINSI QU'À CELUI DES COMMUNAUTÉS OÙ NOUS ŒUVRONS

- + Améliorer nos pratiques pour diminuer nos risques d'accidents au travail
- + Promouvoir la bonne santé et la qualité de vie des employés au travail
- + Favoriser l'engagement social de nos employés

3 IMPLIQUER NOS PARTIES PRENANTES CLÉS DANS LA GESTION DE NOTRE EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE

- + Solliciter l'appui de nos principaux clients et fournisseurs dans l'atteinte de nos objectifs
- + Former et faire participer les employés de l'entreprise en :
 - Développant leurs compétences afin de leur permettre de contribuer à l'atteinte des objectifs de la politique
 - Les sensibilisant au sujet de l'importance de la protection de l'environnement par le biais des communications internes
 - Recevant leurs recommandations afin de bonifier la performance de l'entreprise en développement durable

4 FAIRE PREUVE DE TRANSPARENCE ET AMÉLIORER DE FAÇON CONTINUE NOS PRATIQUES EN MATIÈRE DE DURABILITÉ

- + Diffuser cette politique et publier périodiquement un rapport décrivant les effets de cette politique. Ce rapport sera inspiré des recommandations du Global Reporting Initiative (GRI) et de celles de la norme ISO 26000
- + Revoir et améliorer la performance environnementale de la politique, des moyens et des procédures en considérant les développements techniques et économiques ainsi que l'évolution des connaissances scientifiques